

La Liberté du 12.12.2012

LÉCHELLES

La pétition sera discutée au sein de l'exécutif

CHANTAL ROULEAU

Les communes de Léchelles et de Montagny sont en instance de divorce au niveau scolaire. L'exécutif n'est pas entré en matière, lundi soir lors de l'assemblée communale, concernant la pétition déposée par des parents d'élèves («La Liberté» de lundi). «Nous allons suivre le cadre défini par la loi pour traiter cette pétition», a informé le syndic. «Elle sera discutée au niveau du Conseil communal, mais pas ce soir en assemblée.»

Ayant appris que leurs enfants ne seraient plus scolarisés à Montagny dès la prochaine rentrée en août, les parents demandent un délai pour la création d'une nouvelle organisation scolaire avec Dompièrre, Domdidier et Russy. Ils souhaitent également qu'un médiateur rétablisse le dialogue entre les autorités de Léchelles et de Montagny.

Une autre pétition, déposée en 2008, a en revanche porté ses fruits. Celle-ci demandait une sécurisation du réseau routier. Pour y répondre, un audit a été fait. Il a démontré que l'entretien de la route Léchelles-Russy, sa largeur ainsi que sa visibilité sont insuffisants. Elle sera donc élargie d'un mètre et des travaux pour un montant de 360 000 francs seront effectués.

Egalement à l'ordre du jour, le budget 2013 a été approuvé. Celui-ci prévoit un déficit de 61 500 francs pour un total des charges de 2,5 millions. Outre les 360 000 francs pour l'aménagement de la route Léchelles-Russy, la commune envisage déboursier notamment 122 000 francs pour l'achat d'un nouveau véhicule pour les pompiers et 70 000 francs pour l'agrandissement du local du feu. |